



Paris, le 22 avril 2021

## Quelle stratégie de résilience dans la mondialisation ?

Depuis les difficultés d'approvisionnement engendrées par la crise sanitaire, la résilience économique dans la mondialisation est au cœur du débat public en France. Dans cette nouvelle *Note du CAE*, **Xavier Jaravel** et **Isabelle Méjean** proposent une stratégie de résilience réaliste et efficace pour les approvisionnements en France, ainsi qu'une liste d'intrants vulnérables à cibler, identifiés grâce à l'analyse des données des douanes. Selon la nature de ces intrants, différentes réponses peuvent être apportées : la diversification des approvisionnements ou des alliances stratégiques ; le stockage, notamment sur les produits à faible valeur ajoutée ; et pour les intrants vulnérables à la frontière technologique, l'innovation pour produire sur le territoire national de manière compétitive. La résilience implique aussi de réduire les externalités environnementales liées à la mondialisation et de mieux partager les bénéfices de la mondialisation.

### Identifier la vulnérabilité aux chocs externes

Les modes de production globalisés permettent des gains de spécialisation qui augmentent la compétitivité mais accroissent l'exposition aux chocs externes (par exemple sanitaires, politiques ou environnementaux) et peuvent créer des vulnérabilités sur certains approvisionnements. Une stratégie de résilience doit se construire autour d'un diagnostic fin de ces vulnérabilités. À partir des données collectées par les douanes françaises, une liste d'intrants vulnérables est identifiée, qui devrait servir de base à la stratégie de résilience. Selon le niveau technologique de ces intrants, trois axes doivent être distingués pour traiter ces vulnérabilités : inciter à la diversification des sources d'approvisionnement, constituer des stocks ou favoriser l'innovation.

**Recommandation 1.** À partir des données des douanes françaises, définir une liste d'intrants stratégiques vulnérables pour structurer une stratégie de résilience, visant à réduire par quatre le nombre d'intrants stratégiques vulnérables d'ici dix ans. Selon la situation de chaque produit, privilégier la diversification des sources d'approvisionnement, les alliances stratégiques, le stockage ou l'innovation.

L'appareil statistique européen doit être mobilisé pour mieux identifier les vulnérabilités indirectes (celles des fournisseurs des fournisseurs) et se doter d'une cartographie des vulnérabilités des chaînes de production européennes. La méthode des « stress tests » (c'est-à-dire la simulation de la transmission des chocs dans des réseaux internationaux de production) permet de quantifier l'impact potentiel des chocs mais aussi d'identifier les zones de vulnérabilité qui conduisent à une amplification des effets agrégés.

**Recommandation 2.** Élargir l'accès aux statistiques européennes sur les échanges pour cartographier les vulnérabilités dans les chaînes de production européennes à partir des nouvelles statistiques européennes sur les échanges de biens et de services.

**Recommandation 3.** Conduire des « stress tests » du réseau productif aux niveaux national et européen pour identifier les vulnérabilités d’approvisionnement, selon les facteurs de risque identifiés par un comité multidisciplinaire.

## Développer la résilience par la compétitivité et l’innovation à la frontière technologique

Une stratégie de résilience efficace nécessite une politique industrielle mieux ciblée et mieux évaluée. La relocalisation nécessite un ciblage pour identifier les activités avec des vulnérabilités et où un *leadership* technologique est possible. Ce ciblage *ex ante* doit s’accompagner d’une évaluation *ex post* des stratégies de relocalisation.

**Recommandation 4.** Cibler les dispositifs d’aides à l’innovation sur les intrants vulnérables à fort contenu technologique pour lesquels la France peut acquérir un *leadership* mondial et les soumettre à des évaluations quantitatives *ex post*.

En outre, dans la phase de reprise de l’activité économique, la coordination des plans de relance constitue un levier macroéconomique important pour augmenter la compétitivité et *in fine* la résilience. En effet, dans l’union monétaire, avec un solde courant globalement positif, le taux de change de l’euro reste fort et les problèmes de compétitivité des pays en déficit commercial ne se résorbent pas.

**Recommandation 5.** Coordonner les plans de relance au sein de la zone euro afin de réduire les déséquilibres des balances courantes, en encourageant une politique budgétaire plus accommodante dans les pays en fort excédent.

## Mieux internaliser les externalités environnementales et sociales dans la mondialisation

La résilience passe aussi par des stratégies visant à amoindrir les effets négatifs que la mondialisation peut engendrer. Ils sont notamment liés à l’interaction entre le commerce et les politiques environnementales, et aux effets de la mondialisation sur la demande de travail et le pouvoir d’achat des consommateurs. Intégrer ces ajustements à la stratégie de résilience est un enjeu d’efficacité et d’acceptabilité.

Ainsi, la couverture sectorielle du marché carbone en Europe doit être élargie et complétée par l’instauration d’une taxe carbone aux frontières de l’Union Européenne. Il convient également de revoir le fonctionnement du fonds européen d’ajustement pour la mondialisation (financement, seuils d’éligibilité, processus d’approbation des aides par le Parlement européen) pour faciliter les transitions professionnelles induites par le commerce international.

**Recommandation 6.** Élargir les secteurs soumis aux marchés carbone à l’intérieur de l’UE et instaurer une taxe carbone aux frontières.

**Recommandation 7.** Réformer le Fonds européen d’ajustement à la mondialisation en augmentant ses moyens financiers et en retenant des critères d’éligibilité qui ne soient pas prohibitifs.

Retrouvez les *Notes du CAE* sur [www.cae-eco.fr](http://www.cae-eco.fr)

### À propos du Conseil d’analyse économique

Placé auprès du Premier ministre, le Conseil d’analyse économique a pour mission d’« éclairer, par la confrontation des points de vue et des analyses, les choix du gouvernement en matière économique ». Il est composé d’économistes universitaires et de chercheurs reconnus et réalise en toute indépendance ses travaux qu’il rend publics. Les opinions exprimées dans les Notes du CAE sont celles de leurs auteurs et n’engagent ni le Conseil, ni le Président délégué, ni bien entendu le Premier ministre.

### Contact Presse

Christine CARL

01 42 75 77 47

Suivez @CAEinfo sur Twitter



[christine.carl@pm.gouv.fr](mailto:christine.carl@pm.gouv.fr)

Courriel itinérant : [christine.carl@cae-eco.fr](mailto:christine.carl@cae-eco.fr)